

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-GEORGES

Tourisme d'affaires

Pour accroître de 25 % le nombre de congrès en Beauce en 1995, le Bureau de tourisme a publié quatre documents promotionnels et en a ciblé la distribution. Ces outils seront remis en février à une centaine d'intervenants beaucerons de différents champs d'activités. Au chapitre du tourisme d'affaires, la Beauce arrive 10^e après Montréal, Québec et Drummondville. En 1994, les retombées économiques ont été de 800 000 \$ dus à la tenue d'environ 40 réunions d'affaires de plus de 50 personnes. *Rendez-vous au royaume québécois de la PME* représente un investissement de 10 000 \$, mais la véritable clef de son succès est le partenariat des hôteliers et restaurateurs qui s'y sont associés...

Bourse de 50 000 \$

L'Institut de la PME de la Banque de Montréal alloue 50 000 \$ à un étudiant au doctorat M. Jacques Baronet afin qu'il cherche en Beauce, d'ici 1996, réponse à la question : Nait-on ou devient-on entrepreneur ? Après 10 ans de recherches et la publication de *Artistes, artisans et technocrates dans nos organisations*, c'est Mme Patricia C. Pitcher, professeure adjointe à l'École des Hautes Études Commerciales qui supervisera la thèse. Même si la méthode n'est pas encore définie, les résultats de la recherche serviront à élaborer une stratégie visant à promouvoir le développement de la petite entreprise. L'IMPE a ouvert ses portes au printemps. Ses bureaux sont situés à l'Académie de la Banque de Montréal, à Scarborough, en Ontario.

MATANE

Canuel s'y oppose

Le député bloquiste de la circonscription de Matapédia-Matane et critique de l'opposition officielle en matière de ressources naturelles, René Canuel, n'est pas du tout d'accord avec la proposition de certains ministres libéraux de porter l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. Selon lui, le gouvernement libéral de Jean Chrétien doit immédiatement cesser de faire porter sa lutte au déficit sur le dos des personnes âgées, des chômeurs, des pauvres et de la classe moyenne.

BAS-SAINT-LAURENT

Jeux du Québec

Les Finales régionales des Jeux du Québec, région Est, hiver 1995, se mettent en branle pour 12 disciplines sportives. Ainsi, le judo sera présenté demain à Rimouski alors que la gymnastique et le patinage artistique le seront les 28 et 29 janvier à Rivière-du-Loup. Dans cette même fin de semaine, les athlètes pratiquant le patinage de vitesse prendront part aux épreuves de qualification qui auront lieu à Matane le samedi 28 janvier. Le deuxième bloc de compétition se déroulera lors de la fin de semaine des 4 et 5 février.

Pluie de subventions

Vingt-trois organismes en arts de la scène et en lettres du Bas-Saint-Laurent se partagent 1 203 342 \$ en subventions. Par divers programmes, le ministère de la Culture et des Communications vise au maintien d'une programmation de qualité dans les salles de spectacles et à soutenir les organismes de formation professionnelle dans la réalisation de leurs activités.

MONT-JOLI

Maison des naissances

La première naissance de l'année à la Maison des naissances Colette-Julien de la MRC de la Mitis a eu lieu mercredi 18 janvier à 23 h 53. Samuel, un garçon de 6 livres et demie, a vu le jour grâce au travail des sages-femmes Monique Paré, assistée d'Elisabeth Drévès. Les parents de Samuel, Caroline Lemay et Jocelyn Habel, habitent la ville de Mont-Joli.

Le mandat en est confié à Price Waterhouse

La SGF veut privatiser le chantier MIL Davie

LÉVIS — La Société générale de financement (SGF) — la société d'État propriétaire de la MIL Davie — vient de confier à la firme internationale Price Waterhouse le mandat de trouver un ou des acheteurs pour le chantier naval en vue d'une privatisation partielle ou totale, et cela, à la demande du gouvernement québécois.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

C'est ce qu'a confirmé, hier, au SOLEIL, le président du conseil d'administration de la SGF, Michel Branchaud.

« Les démarches ont débuté avant Noël. C'est réaliste mais ce ne sera pas facile », a commenté M. Branchaud, au cours d'un entretien téléphonique. Il demeure toutefois optimiste de trouver un partenaire pour l'entreprise lévisienne.

« On a eu des approches avec des entreprises. Le partenaire pourrait venir du Québec, du reste du Canada ou de l'étranger. Cela pourrait être aussi une combinaison de nouveaux actionnaires avec la SGF », a-t-il ajouté.

Est-ce que le chantier naval danois Burmeister & Wain qui a conclu une alliance stratégique avec la MIL Davie pour échanger de l'information pourrait être un des nouveaux partenaires ? « C'est possible. Ce sera à eux de décider », a-t-il répondu.

M. Branchaud a en outre indiqué que la SGF était disposée à modifier le plan d'affaires de la MIL pour satisfaire les besoins des nouveaux investisseurs. « Nous sommes flexibles là-dessus », a-t-il dit. Question de négociation, le président du conseil de la SGF n'a

pas voulu préciser l'échancier donné à la firme de consultants pour la présentation de recommandations.

Hier, au cours d'une conférence de presse pour confirmer la construction d'un nouveau traversier géant de 70 millions \$ à la MIL Davie pour remplacer le Camille-Marcoux, lequel sera dirigé aux îles de la Madeleine pour prendre la relève du Lucy Maud Montgomery, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Paillé, a précisé qu'il avait demandé à la SGF d'accélérer ses démarches en vue de trouver d'ici la fin du mois de mars un partenaire pour l'entreprise lévisienne.

Selon le ministre Paillé, le chantier naval est maintenant « plus montrable » aux investisseurs avec l'annonce officielle de la construction du traversier et la conclusion d'une entente de principe avec les représentants syndicaux des travailleurs de la MIL Davie, qui sont deux conditions de la réalisation du plan de modernisation de l'entreprise.

Par ailleurs, le président de la MIL Davie, Guy Veronneau, a indiqué que la construction du nouveau traversier ne devrait pas débuter avant la fin de l'année en raison du temps nécessaire pour faire les plans du navire et des

délais de livraison du matériel et des équipements. À cet égard, les discussions entre la MIL Davie et la Société des traversiers du Québec (STQ) se poursuivent. On prévoit livrer ce nouveau traversier au début de 1997.

En ce qui concerne la rénovation du Camille-Marcoux, M. Veronneau a indiqué que la liste des modifications à apporter au navire devrait être complétée d'ici un mois, en collaboration avec des représentants des îles de la Madeleine. Toutefois, le traversier n'entrera pas en cale sèche à Lévis avant septembre. Pour le remplacer dans l'attente du nouveau traversier, la STQ louera un autre navire pour assurer la navette entre Matane, Baie-Comeau et Godbout. La vente du Camille-Marcoux et sa réfection coûteront 30 millions \$, soit le montant que le fédéral a accepté de verser aux Madelinots pour remplacer le Lucy Maud Montgomery.

Selon les estimations du ministre, ces deux contrats créeront 1150 emplois dont 860 à la MIL Davie pour une masse salariale de 46,7 millions \$. En revenus d'impôts, Québec récoltera 7,3 millions \$ et le fédéral 6 millions \$. De plus, ces contrats permettront de verser des contributions de 6,5 millions \$ à la Régie des rentes et à celle de l'assurance-maladie du Québec et de 3,3 millions \$ à la Commission fédérale de l'assurance-chômage.

Gagnon s'oppose à l'envoi du Camille-Marcoux aux Îles

CAP-AUX-MEULES — Le député libéral fédéral de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine, Patrick Gagnon, n'est pas du tout d'accord avec la décision prise par le ministre Daniel Paillé d'envoyer aux Îles le traversier Camille-Marcoux et de faire construire un nouveau traversier aux chantiers de la MIL Davie pour la desserte Matane-Baie-Comeau-Godbout. Il pourrait suggérer à Ottawa de retenir les 30 millions \$ déjà promis aux Madelinots.

par ACHILLE HUBERT
collaboration spéciale

« Je dirai à M. Paillé : retournez à votre table à dessin. S'il y a 30 millions \$ investis par le fédéral, c'est pour construire un traversier neuf pour les Madelinots ou bien pour en acheter un qui soit légèrement usagé mais pas un vieux traversier comme le Camille-Marcoux », a affirmé le député Gagnon au SOLEIL, hier, après l'annonce du gouvernement.

Le député des Îles, outre, se promettait de livrer le message directement à M. Paillé en compagnie duquel il participait à l'ouverture du Salon Épargne-Placement et du Monde des Affaires.

M. Gagnon rappelle que durant la campagne électorale, l'actuel chef du gouvernement, M. Parizeau, avait indiqué que la MIL Davie construirait un traversier destiné au service des Madelinots. Maintenant, dit le député, on donne un traversier neuf à une population qui ne l'a même pas demandé, et on envoie un vieux bateau aux Madelinots.

Au sujet du Camille-Marcoux, le député croit qu'on devrait au préalable faire une évaluation de ce bateau pour connaître exactement son état physique après plus de 20 ans de service dans le fleuve Saint-Laurent. Il dit craindre que les réparations projetées du Camille-Marcoux dépassent de beaucoup les 30 millions \$ offerts par le gouvernement fédéral.

Selon M. Gagnon, le nouveau traversier construit à la MIL Davie doit desservir les Madelinots. Et pour arriver à cette fin, le député est prêt à proposer à son gouvernement qu'on retienne les 30 millions \$ promis jusqu'à ce qu'on obtienne satisfaction.

Les Madelinots se semblent pas trop heureux de cette décision non plus si on se fie aux commentaires entendus à l'occasion d'une première ligne ouverte sur ce sujet à la radio communautaire hier; la très grande majorité des intervenants a manifesté son opposition à la solution proposée par Québec.

Les maires Arseneau et Nadeau qui ont dit être heureux au sortir d'une rencontre avec le ministre

Paillé, mercredi, se sont montrés discrets.

Sur le continent, le commissaire industriel de Matane, Claude Canuel a dit espérer que cette décision comprendra des retombées économiques pour l'Est du Québec.

La direction du chantier Verreault, aux Méchins, n'a pas voulu commenter cette décision qui prévoit que tous les travaux seront effectués aux chantiers de la MIL Davie.



Le député Patrick Gagnon.

Entente de principe au chantier de Lévis après deux ans de négociations

LÉVIS — Après deux ans de pourparlers et à l'issue d'une ultime séance de négociations de 20 heures en ligne, le patron et le syndicat de MIL Davie ont conclu une entente de principe, de bonne heure, hier matin.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

L'accord, auquel il faut encore la bénédiction de l'assemblée générale des travailleurs ordinaires, prévoit un contrat de travail d'une exceptionnelle durée de six ans.

Nul contenu de l'entente n'a été révélé. Les travailleurs en seront saisis dans trois semaines ou un mois, une fois que les textes en auront été définitivement rédigés.

Mais du moins tant la direction de MIL Davie que le Syndicat des travailleurs du chantier naval (CSN) ont exprimé leur satisfaction. Et il est apparu très clairement dans leurs propos que les négociateurs des deux bords sont parvenus à composer avec la fameuse baisse de 15 % des salaires évoquée comme une condition de survie du chantier.

Le contrat « respecte les critères établis par la direction pour permettre la réalisation du plan d'affaires », a finement précisé l'entreprise dans un communiqué diffusé au début de l'après-midi.

« Cette entente nous permet de regarder l'avenir avec plus de confiance et de concentrer nos énergies sur la concrétisation du plan d'affaires », a indiqué le chan-

tier dans le même message. Un peu plus pointus, les propos émanant du syndicat se sont situés dans le même enlèvement.

« Il y a effectivement une baisse de salaire. Mais contrairement à ce qui était demandé au début, elle est minime », a indiqué le président du syndicat, Richard Gauvin, au cours d'un entretien accordé au SOLEIL.

« Notre objectif, c'était de récupérer ailleurs ce qu'on venait chercher là. Et on y est parvenu. La compagnie a récupéré son 15 %. Mais la baisse de salaire n'est pas de 15 % pour nous », a ajouté le chef syndical.

Il aura été clair aussi dans les propos de M. Gauvin que le syndicat a fait siennes les préoccupations de productivité. « Le bout des travailleurs est fait en ce qui concerne les règles du travail. On est placé pour être compétitif », a souligné le président Gauvin en faisant allusion aux marchés internationaux.

Le chef syndical conçoit que le « bateau et demi » annoncé par Québec et la conclusion de l'accord de principe sont des balises importantes en vue de ces marchés mondiaux. Des sommes devront maintenant être consenties au chapitre



Le président des travailleurs de MIL Davie, Richard Gauvin, avait de quoi être heureux hier, le syndicat venait d'arriver à une entente de principe avec le patron, et l'obtention d'un contrat de construction d'un traversier devenait une chose encore plus concrète.

Les contrats des traversiers

Une bonne chose mais pas à tout prix

LÉVIS — Les vétérans du chantier MIL Davie voient d'un bon oeil les contrats de traversiers qui leur échoient mais de l'autre ils surveillent en diable leurs conditions de travail.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

C'est du moins ce qui ressort des propos formulés au SOLEIL par des travailleurs à l'entrée du grand chantier, hier.

Si certains ont été peu loquaces et que d'autres ont filé à l'anglaise, un troisième groupe a été très clair.

« Un contrat pour un traversier, c'est bien. Mais ça dépend à quel prix. Si on est obligé de donner toute la convention collective pour l'obtenir, ça vaut pas la peine », a très franchement indiqué Yvon Vallée, 52 ans, depuis 34 ans au chantier.

« Donner la convention » dans les circonstances, ce serait se rendre aux demandes patronales du printemps 1994 de réduction et de gel salaire, de vacances, d'annulation d'allocation de vêtements, qui,

dit-il, représentaient au total des pertes de 25 %.

« Si ça se passe comme ça, dans six ans, un gars du bien-être va être au même salaire que moi ! », s'est exclamé M. Vallée.

« J'ai quatre grèves à mon compte. Mes conditions de travail, je les ai gagnées. Je ne veux pas les perdre et je le perdrai pas », a-t-il conclu fermement.

Pour Gilles Michaud, 56 ans, de Lévis, ajusteur mécanicien, le traversier signifie vraisemblablement un rappel au travail.

Il a été mis à pied le 18 novembre mais il ne s'y fait pas. « Ça n'a pas de bon sens d'être à rien faire », dit-il avec conviction.

Les semaines de chômage et celles qu'il lui reste à courir, il les trouve effectivement très longues. « Ils (les gouvernements) auraient pu se décider avant. Jouer avec notre argent un an avant ou un an après, ils vont jouer avec pareil », estime-t-il.

Il a un autre souhait à formuler maintenant que les dés ont recommencé à rouler pour le chantier. « Je souhaite que les patrons prennent le chantier en main et qu'ils le gardent, qu'ils le gèrent comme il faut. L'incertitude, ce n'est pas un cadeau », dit-il avec un geste expressif des deux mains.

Raymond Dubé, avec ses 61 ans et ses 23 ans d'ancienneté pense qu'il ne remettra peut-être plus jamais les pieds au-delà des grilles.

Tout dépendra des dispositions du futur contrat de travail concernant les retraites, dit-il en substance. Opérateur de pont roulant, il a fait plusieurs autres métiers au chantier, ses cinq enfants sont élèves et il pense maintenant à santé. « Tout ce que j'attends, c'est ma préretraite » précise-t-il.

Mais il garde néanmoins les yeux bien ouverts. « Je vais voter pour le bon sens. Surtout pour ceux qui vont rester. C'est important que ça se passe bien là », dit-il en désignant le chantier.

A 59 ans, Clément Carrier, un soudeur, a, jusqu'à présent, passé 42 ans de sa vie de travail à MIL Davie.

Cela lui a donné le sens de l'humour. « Ce traversier, il me semble que c'est à l'envers. Ils (les Madelinots) vont avoir un traversier de 21 ans. Si j'étais à leur place, je n'aimerais pas ça. Dans six ans d'ici, ils vont être au même point que maintenant », dit-il en faisant allusion au vieux « Lucy Maud Montgomery ».

Ce navire est destiné à être remplacé par le « Camille-Marcoux », le bateau de la traverse Matane-Godbout.

« J'aimerais mieux leur (les Madelinots) en faire un beau neuf ! », conclut-il.

Nouvelle réglementation

Il y aura enfin une passerelle entre Place Sainte-Foy et Place de la Cité

SAINTÉ-FOY — Les magasiniers des centres commerciaux du boulevard Laurier vont probablement pouvoir passer de Place de la Cité à Place Sainte-Foy au moyen d'une passerelle d'ici la fin de l'année, et dorénavant, les centres commerciaux devront prévoir de larges passages piétonniers s'ils veulent s'agrandir.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Place Sainte-Foy sera la première victime consentante du règlement que la ville de Sainte-Foy entend adopter le 6 février.

Un avis de motion vient d'être déposé en ce sens par le conseil de Sainte-Foy et il sera soumis à la consultation des citoyens lors de la prochaine séance du conseil pour adoption le soir même.

Urgence

L'adoption d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale devenait urgente car Place Sainte-Foy discute actuellement avec la ville des servitudes requises pour son agrandissement, un investissement total de près de 30 millions\$.

La ville voulait ainsi s'assurer qu'un large passage piétonnier intérieur se rendrait de la rue

Germain-des-Prés (extrémité ouest de Place Laurier) jusqu'à l'extrémité est de l'ancien Miracle Mart, près de la route du Vallon, en lien avec le passage intérieur de Place de la Cité.

« Il y aura une passerelle, nous nous sommes entendus avec Place de la Cité », confirme le directeur de Place Sainte-Foy, M. Benoit Gauvin.

La passerelle sera en lien avec le deuxième étage de l'édifice projeté entre l'ancien Steinberg (Métro) et la rue Bernardin-Morin.

Effet paralysant

Si le règlement n'a pas d'effet rétroactif, la ville ne pouvant par exemple forcer Place Laurier à aménager des passages piétonniers ou à construire une passerelle au-dessus de la rue Jean-Dequen, il aura un effet paralysant si son promoteur devait s'agrandir ou rénover.

« Reste à savoir qui paiera lors qu'il sera question d'aménager ces passerelles, mais la ville pourra toujours en assumer l'entretien et taxer les marchands », explique la mairesse Andrée Boucher.

Depuis longtemps

Ce n'est pas d'hier que les citoyens de Sainte-Foy réclament des passages piétonniers intérieurs suffisamment larges ainsi que des passerelles d'un centre commercial à l'autre mais la ville s'est toujours butée au refus de Place Laurier, explique la mairesse de Sainte-Foy.

Ces passages intérieurs devront avoir un dégagement piétonnier d'un peu plus de 7 mètres (25 pi de largeur), ce qui n'est pas sans se heurter à la résistance des promoteurs et marchands qui tentent de rentabiliser le moindre espace.

« Ils vont comprendre qu'il est dans leur intérêt comme dans



Andrée BOUCHER

celui de la ville de prévoir de tels passages d'un centre à l'autre », commente la mairesse Andrée Boucher.

Défaite pour Jean Garon

Rochon confirme que le DSC de Lévis déménagera à Montmagny

LEVIS — Le ministre de l'Éducation et député de Lévis, Jean Garon, vient de subir une défaite dans le dossier litigieux du déménagement forcé du DSC de Lévis et de ses 22 employés à Montmagny.

par PIERRE PELCHAT
LE SOLEIL

Son collègue ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean



Jean ROCHON

Rochon, entend respecter la décision prise mercredi soir par le conseil d'administration de la Régie régionale de la santé de Chaudière-Appalaches de maintenir celle d'avril 94 de déménager le DSC de Lévis à Montmagny. Et cela, même s'il est assuré que cette nouvelle localisation va entraîner des dépenses supplémentaires dans une période de fortes compressions budgétaires et que le ministre a le pouvoir de par la loi de bloquer ce choix.

Le porte-parole du ministre Rochon, Michel Martin, a en effet confirmé, hier, au SOLEIL, la position de son patron dans ce dossier, décentralisation oblige. « Le ministre avait indiqué qu'il respecterait la décision de la Régie », a-t-il affirmé. Le bureau du ministre Garon n'a pas retourné l'appel logé par LE SOLEIL pour obtenir ses commentaires.

Scandale

Lors de la dernière campagne

électorale, M. Garon avait qualifié la décision de la Régie régionale de « saloperie » et de « scandale » qui faisait passer les intérêts de « petits roitelets libéraux avant les intérêts de la population. » Il s'en était particulièrement pris aux candidats libéraux de la Beauce et de Montmagny.

Après l'élection du nouveau gouvernement du Parti québécois en septembre et à la suite de pressions du milieu, le ministre Rochon a demandé à la Régie régionale Chaudière-Appalaches, dans une lettre datée du 15 décembre, de revoir la décision prise en avril 94. Cette demande avait suscité beaucoup d'espoir parmi les employés visés.

Injustifiable

En refusant de bloquer la décision de la Régie régionale, le ministre Rochon sert par la même occasion une fin de non-recevoir à la demande du maire de Lévis, Denis Guay, qui, dans une lettre adressée hier au ministre Rochon, lui demande de rejeter la décision. Il la qualifie de « scandaleuse » et « injustifiable » compte tenu que ce



Jean GARON

déménagement va entraîner des coûts de fonctionnement plus élevés dans une période de crise des finances publiques. Il rappelle aussi que plusieurs employés vont être obligés d'aller travailler à Montmagny contre leur gré.



Louis-Guy

LEMIEUX

Le 1080, des Braves

Depuis 1929, année de sa construction, il y en a eu du beau linge pour habiter le 1080, avenue des Braves, aujourd'hui demeure officielle du premier ministre du Québec.

Si j'étais le locataire des lieux, je ne ferais pas creuser la cave. C'est plus prudent. Suivez le guide.

On sait que l'écrivain Roger Lemelin y a vécu et écrit durant 19 années, de 1953 à 1972. La maison de l'écrivain. Bien.

Ce qu'on sait moins, c'est que le père des « Plouffe » avait acheté la maison de Mme Moïse Darabaner, copropriétaire avec un certain Max Clarfeld. La famille Darabaner avait occupé la maison pendant quatre ans.

Moïse Darabaner a défrayé la chronique judiciaire au milieu des années 1960. L'affaire Darabaner avait été qualifiée « d'affaire du siècle » par le ministre de la Justice d'alors, Claude Wagner.

Moïse Darabaner s'était reconnu coupable de plusieurs fraudes et incendies criminels totalisant 300 000\$. Il avait été condamné à 74 années de prison, le 7 avril 1966.

Ce n'était que la « pointe de l'asperge ». Les journaux avaient relié l'affaire Darabaner à au moins huit meurtres jamais éclaircis.

Six ans plus tard, Moïse Darabaner était remis en liberté.

En 1973, il était arrêté de nouveau dans la région de Montréal. Cette fois, il s'agissait d'une énorme affaire de fraude qui avait des ramifications en Angleterre, en Irlande et au Canada. Depuis, on perd sa trace.

Un château pour 25 000 \$

Avant le premier ministre Parizeau, neuf propriétaires différents ont habité le 1080, des Braves.

La Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain et le service du protocole des Affaires internationales ont fait faire des recherches sur l'histoire de la maison. Elles sont reprises en partie dans le numéro d'hiver de la Revue des Amis des plaines d'Abraham.

On y apprend qu'en juillet 1929, l'épouse de Calixte Champoux, un riche marchand de bois de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, achète du Séminaire de Québec un lot de 100 pieds sur 125 (30,5 m sur 38 m) dans la partie haute de la rue percée, en 1911, pour relier les Plaines au parc des Braves.

Les Champoux demandent à l'architecte Émile-Georges Rousseau de dessiner les plans d'une maison de style qui sera construite au coût de 25 000\$. Une somme astronomique pour l'époque. La Commission des champs de bataille exigeait un investissement d'au moins 5000\$ pour pouvoir se construire dans la place.

L'architecte Rousseau a laissé sa marque dans tout le quartier. Il a signé les plans de l'église des Saint-Martyrs Canadiens et ceux de plusieurs belles cabanes du chemin Saint-Louis et de l'avenue des Braves.

Mme Rosanna Parent-Champoux habite sa résidence durant huit ans avant de la céder à un autre Champoux, probablement son fils.

En 1940, le propriétaire s'appelle James Vesey-Boswell. Pendant neuf années, jusqu'à l'arrivée de Mme Darabaner. Ce Boswell ne peut être qu'un membre de la célèbre famille locale de brasseurs. Boswell a brassé de la bière à Québec jusqu'en 1966, année du scandale de la bière Dow qui était pourtant une maudite bonne bière.

Roger Lemelin vend la maison à Éloi Gauthier et à Rose Alma de Champlain. Ces derniers la cèdent à Mme Diane Kirouac-Gendron en 1976.

M. Pierre Maranda l'habite pendant sept ans avant de vendre à Mme Nicole Barbeau-Rochette qui y sera 11 ans durant, jusqu'en novembre dernier.

Une maison qui a de la gueule

Je passe régulièrement, à pied, avenue des Braves, pour me rendre dans les nouveaux bureaux du SOLEIL situés à deux coins de rue, chemin Saint-Louis.

Après l'annonce par la Chambre de commerce que le 1080, des Braves devenait la maison de fonction du PM, l'endroit était devenu aussi passant que la rue Cartier.

Tous les bons Québécois voulaient voir de leurs propres yeux si le jeu en valait la chandelle. Après le souper, c'était devenu une marche quotidienne pour les gens du quartier Montcalm. Depuis, le secteur a retrouvé une tranquillité ennuyante.

Il reste qu'elle a de la gueule, la belle maison de style d'inspiration Tudor tardif, avec son talus, ses colombages, son étage en encorbellement, sa brique aux teintes variées, ses linteaux décorés d'arcs en forme d'accolades et le motif en losange des baies.

NOUVEAU
JEU

DEDUCTO

Testez votre esprit de déduction

BUT DU JEU: à l'aide des indices et de la grille de jeu, trouvez dans quel ordre doivent être placés chaque chiffre et chaque lettre et découvrez la solution DEDUCTO

RÈGLES DU JEU

- 1- Chaque indice contient une combinaison de chiffres et/ou de lettres.
- 2- Chaque élément d'un indice doit être placé dans une des cinq cases de sa rangée.
- 3- Les éléments d'un indice doivent être placés dans des colonnes voisines.
- 4- Il ne peut y avoir qu'un seul chiffre et qu'une seule lettre par colonne.
- 5- Vous devez déduire la position des chiffres et des lettres qui ne se retrouvent dans aucun indice.

FAÇON DE JOUER

- Puisque le chiffre 1 est déjà placé, commencez par l'indice qui contient le 1 (exemple C-1) et placez l'autre élément de la combinaison dans une colonne voisine à celle du 1.
- Continuez en vous servant des indices qui contiennent un chiffre ou une lettre que vous avez déjà placé dans la grille (exemple 4-C).
- Pour faciliter le jeu, après avoir placé un chiffre ou une lettre, éliminez d'un « X » les autres cases de la rangée et de la colonne (exemple des cases ombragées) où il est maintenant impossible de placer un autre élément.
- Attention! DEDUCTO n'est pas un jeu de hasard. Avant de placer un élément dans une des cases de sa rangée, soyez certain qu'il n'existe aucune autre possibilité.

Exemple d'un jeu solutionné

GRILLE DE JEU

1	X	X	X	X
2	X	2	X	X
3	X	X	X	3
4	X	X	4	X
5	X	X	X	5
A	A	X	X	X
B	X	X	B	X
C	X	C	X	X
D	X	X	X	D
E	X	X	X	E

Rangées
Le C est dans la rangée des C
Le 1 est dans la rangée des 1

Colonnes voisines
La lettre C et le chiffre 1 sont dans des colonnes voisines

SOLUTION

Chiffres	1	2	4	5	3
Lettres	A	C	B	D	E

INDICES

4 - D
2 - B
3 - 5
C - 1
4 - C
5 - E
5 - B
D - 3

Déduction
Puisqu'aucun indice ne contient la lettre A, on doit trouver sa position par déduction à l'aide des autres indices

Solution
La solution ne contient qu'un seul chiffre et qu'une seule lettre par colonne

À vous de jouer !

JEU #78 NIVEAU INTERMÉDIAIRE

GRILLE DE JEU

1	1	X	X	X	X	X	X	X	X
2	X								
3	X								
4	X								
5	X								
6	X								
7	X								
8	X								
9	X								
10	X								

INDICES

A - 4
2 - E
1 - 5
B - 5
D - 3
3 - B
C - A

JEU #77 NIVEAU DÉBUTANT

GRILLE DE JEU

1	1	X	X	X	X
2	X				
3	X				
4	X				
5	X				

SOLUTION

1					
---	--	--	--	--	--

INDICES

6 - 8
B - 2
8 - K
9 - 10
6 - 7
C - 4
K - E
2 - F
J - 10
4 - H
5 - 1
4 - 10
D - 3
6 - E
A - 8
K - H
10 - A
5 - 2
B - J

SOLUTION

1					
---	--	--	--	--	--

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements / memoriam / services anniversaires / faveurs

BEDARD, Marie-Jeanne Langlais, Val-Bélair
BELLEAU, Albert, St-Romuald
BILODEAU, Fernand, Giffard, Beauport
BOIS, Berthe Fournier, Québec
BOUDREAU, Jean, Québec
CARDIN, Lucien, St-Apollinaire
CAUCHON, Cécile Bouchard, Ville Vanier
CHAMPOUX, Simone Paquet
DAIGLE, Gérard, Ste-Foy
DEMERS, Marie-Berthe Bédard, St-Apollinaire
DOYON, Marcel, Boischatel
FRENCH, Lilianne Morgan, Montréal
GARNEAU, Roméo, L'Ancestral-Lorette
GERMAIN, Germain, St-Basile
HALLÉ, Jules, Ste-Foy
HAMEL, Marguerite Hochu, L'Ancestral-Lorette
JEAN, Simon, Ste-Foy
JUNEAU, Cécile Martineau, Québec
LABBE, Roméo, L'Ancestral-Lorette
LANDRY, Francine, Lyster
LANGLOIS, Edige, Rivière-du-Loup
LAURIE, G. Garvin, Ste-Foy
LEFEBVRE, Diane Duchesneau, Québec
LE MAY, E. Bert c.m.a., Québec
PAQUET, Yvette Duplain, Ancienne-Lorette
PILOTE, Gérard, St-Émile
RIVARD, Alma Pelletier, St-Pascal Kamouraska
ROBITAILLE, Simon
RODRIGUE, Ghislaine, Charlesbourg
THIBAUT, Robert, Albanel

705 AVIS DE DÉCÈS

BEDARD (Marie-Jeanne) Langlais



Au Centre hospitalier Chauveau, le 18 janvier 1995 à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Langlais, épouse de feu M. Omer Bedard. Elle laissera la famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard
 Roy Enr.
 30, rue St-Joseph
 Loretteville

Le 18 janvier 1995, à l'âge de 83 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Langlais, épouse de feu M. Omer Bedard. Elle laissera la famille recevra les condoléances au salon funéraire



A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 janvier 1995, à l'âge de 85 ans et 8 mois, est décédée M. Albert Belleau, époux de feu dame Laura Gignas. Il laissera la famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Claude Marcoux Ltée
 2100, Chemin Du Sault
 St-Romuald

samedi à compter de 9h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 11h, en l'église de St-Romuald et de la au cimetière paroissial. Il laissera dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Léonard (Thérèse Bouffard), René (Georgette Mariage), Yvette (Emilien Perreault), Diane (Paul Deslauriers), Robert (Francine Robitaille), ses onze petits-enfants et huit arrière-petits-enfants, son frère, sa sœur et ses belles-sœurs: Germaine (feu Henri Hallé), Charles (Irène Laroché), Mme Rose Daigle (feu Wilfrid Belleau), ainsi que plusieurs cousins, neveux, nièces et amis. Pour ceux qui le désirent que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 9Z9. Pour renseignements: 839-8823

AVIS DIVERS

647-3311

(Nickolas Home), Michèle (Claude Plamondon), Yves (Denise Perreault), Alain (Henriette Dumont), Mireille (François Moisan), Denise (Danny Kack), Louis (Pascal Pénin), Madeleine (Denis Mercier); ses vingt et un petits-enfants, ses sœurs et frères: Paul-André, Soeur Annette, Léon, Pierre, Thérèse, Rose-Marie, Thérèse Paquet (feu Jean-Yves); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, département d'oncologie, 11, Côte du Palais, Québec G1J 2R6, tél.: 691-5472. Pour renseignements: 529-3371

BOUDREAU (Jean)



A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 17 janvier 1995, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Jean Boudreau, époux de dame Thérèse Drouin. Il laissera la famille recevra les condoléances au salon de la Coopérative funéraire de la SEIGNEURIE 2450, St-Clement Giffard, Beauport

jeudi, de 14 à 17h et de 19 à 22h, vendredi, jour des funérailles, à compter de midi. Le service religieux sera célébré le vendredi, 20 janvier 1995, à 14h, en l'église St-Ignace de Loyola, Giffard et de la au cimetière de Giffard. Il laissera dans le deuil, sa femme, ses enfants: Mario, Martin (Johanne Bujold), Marcel (Nancy Couture), ses petits-enfants: Sophie, Marc-Olivier, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Gracia (Roland Caron), Mme Denise Fortier, Roger (Gertrude Simard), M. Gérard Brault, Mme Bernadette Fillion, Dolorée (Laurent Bouchard), Béatrice (Albert Linus), Rachel (Léopold Ferland), M. André Brisson, Romulus (Laurette Martineau), Véronique (Guy Gignac), Aimé (Danielle Fortier), Soeur Alma Drouin (S. SFO), Marie-Ange (Gérard Michel), Soeur Gemma Drouin (S.C.Q.), Mme Jeanne D'Arc Rodrigue, Mme Rachel Drouin, Mme Alexandrine Drouin, ainsi que ses oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ses amis. Un sincère remerciement pour les bons soins prodigués par le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec, du 12ème étage. Que toutes marques de sympathie se traduisent par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 11 Côte du Palais, Québec G1J 2R6, tél.: 663-4735

BOIS (Berthe), née Fournier



Au C.H.U.L., le 19 janvier 1995, à l'âge de 72 ans et 6 mois, est décédée M. Lucien Cardin, époux de feu dame Yvette Chagné. Demeurant à St-Apollinaire, Cte Lotbinière. La famille recevra les condoléances samedi à compter de 9h, à la résidence funéraire

Beaudoin Ferland
 Dupuis Ltée
 36, rue De l'Eglise
 St-Apollinaire

Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier 1995, à 14h, en l'église de St-Apollinaire et de la au cimetière paroissial. Il laissera dans le deuil, ses enfants, André (Louise Lamontagne), Jacqueline Paquet; ses sœurs, Thérèse (Bernard Poirier), Jeanne (Léo Paquin), Lucienne (Léonard Poirier); ses demi-sœurs, Aurée (Rosaire Smith), Yvonne (Auguste Blanchet); plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 888-4351

CAUCHON (Cécile Bouchard)



A l'hôpital St-Sacrement, le 18 janvier 1995, à l'âge de 89 ans et 7 mois, est décédée dame

Cécile Bouchard, épouse de feu M. Lucien Cauchon. Elle demeurait à Ville Vanier. Elle sera exposée à la résidence Sylvio Marceau Inc. 270, Marie-de-l'Incarnation Québec

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de midi à 13h45. Les funérailles auront lieu le samedi 21 janvier à 14h, en l'église Sacré-Coeur-de-Jésus et de la au cimetière St-Charles. Elle laissera dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Rolande (feu Roland Papillon), Yvette (Gaston Robitaille), Rita (Léopold Papillon), Fernand (Alice Fiset), Denise (feu Roland Poitras), Micheline (Jean-Marc Bileau), feu Jacqueline (feu Roger Paquet); son frère Joseph Bouchard (Fernande Bouchard); ses belles-sœurs, Rose-Alma Cauchon, Rachel Cauchon Bouchard; son beau-frère Robert Cauchon (Hazel Morneau); ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 522-5212

CHAMPOUX (Simone Paquet)



A l'hôpital Laval, le 12 janvier 1995, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Simone Paquet Champoux, épouse de feu Guy Champoux. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le samedi 21 janvier à 14h en l'église St-Cœur de Marie. La famille recevra les condoléances à la cérémonie. Elle laissera dans le deuil ses enfants: Michel (Jeanne Lapointe), René (Louise Goulet), Louise (Pierre Garon); ses sœurs: Germaine, Marguerite (Peter Légaré) et ses belles-sœurs: Laure Belleau Champoux et Germaine Paquet; ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec pour la recherche sur le cancer, 11, Côte du Palais, Québec G1J 2V6. Direction des funérailles

DAIGLE (Gérard)



A l'Hôpital Laval le 17 janvier 1995, à l'âge de 61 ans, est décédée M. Gérard Daigle, époux de dame Marie-Anne Ruel. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances à la Coopérative funéraire DU PLATEAU 693, Nérée-Tremblay Ste-Foy

(près Centre Innovation), le vendredi 20 décembre de 19h à 22h, samedi à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 14 heures en l'église St-Genève (3280 Dumas), et de la au cimetière St-Charles. Il laissera dans le deuil, sa femme, sa fille Lym (Yvon Grégoire), son fils Michel, ses petits-enfants: Louis, Karine, Mathieu, Catherine ainsi que ses frères et sœurs, Léonard (Barbara Jackson), Georgette (Normand Guérin), Noël (Jeanne Rousseau), Léo-Paul (Yvette Flammant), Julie (Jean-Yves Roy), ses beaux-frères, belles-sœurs, Jeanette Ruel, Cécile Ruel, Louis-Philippe Ruel (Aline Bédard), Thérèse Ruel (Léandre Bédard), Gérard Ruel (Rolande Larochelle), Gilbert Ruel, Marcel Ruel (Gisèle Larochelle), Aldéa Boutin, Gertrude Gagnon, Rita Laflamme, Bibiane Choinière, Madeleine Labonté, Yvonne Labrecque. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par

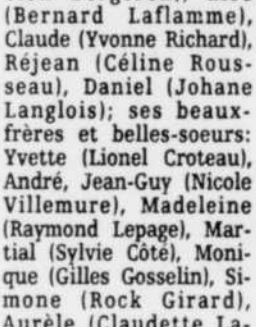
un don à l'Institut de Cardiologie 2725 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. Pour renseignements: 688-2411.

DEMERS (Marie-Berthe Bédard)



A la merveilleuse Maison Michel Sarrazin, le 15 janvier 1995, à l'âge de 52 ans, est décédée Dame Marie-Berthe Bédard, épouse bien-aimée de Fernand Demers. Elle demeurait à St-Apollinaire. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 10h30, en l'église de St-Apollinaire, en présence des cendres. La famille recevra les condoléances à l'église, une heure avant la cérémonie. Elle laissera dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Bruno (Marie-Josée Godbout), Sylvie et France; sa belle-mère Mme Cécile Demers; sa petite-fille Michelle; ses frères et sœurs: Antonin (Monique Dubois), Thérèse (Gaston Talbot), Luc (Louise Breton), Julie (Bruno Rousseau), Claire (Gaston Bouchard), Florent (Rolande Dubois), Jacques (Diane Bergeron), Nicole (Normand Bouchard), Suzanne (Lucien Bergeron), Lise (Bernard Laflamme), Claude (Yvonne Richard), Réjean (Cécile Rousseau), Daniel (Johane Langlois); ses beaux-frères et belles-sœurs: Yvette (Lionel Croteau), André, Jean-Guy (Nicole Villeneuve), Madeleine (Raymond Lepage), Martial (Sylvie Côté), Monique (Gilles Gosselin), Simone (Rock Girard), Aurèle (Claudette Lamontagne). Elle laissera aussi plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux amis. Les condoléances seront reçues à la résidence de la famille, 1110, Madeleine de Verchères de St-Agapit et des Officiers du Conseil d'Etat de Québec. Un merci tout particulier à tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec et au personnel et bénévoles de la Maison Michel Sarrazin pour les bons soins prodigués et leur soutien.

GARNEAU (abbé Benoit)



Au Pavillon St-Dominique, le 18 janvier 1995, est décédé, à l'âge de 80 ans, M. l'abbé Benoit Garneau, fils de feu Charles-Robert Garneau, notaire, et de feu Blanche Pepin. Après avoir fait ses études au Petit et au Grand Séminaire de Québec, il fut ordonné à la prêtrise le 11 juin 1938. Nommé au Séminaire de Québec des son ordination, il alla se spécialiser à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université Laval où il obtint une licence ès lettres en 1940. Par la suite, il enseigna le français et le latin au Petit Séminaire.

En 1952, après un séjour d'un an d'étude à l'Institut catholique de Paris, il reprit l'enseignement du français, du latin et de la littérature française, ce qu'il poursuivit jusqu'en 1984. De 1957 à 1962 cependant, il interrompit sa carrière d'enseignant pour devenir professeur de lettres et de lettres. Il exerça en outre son ministère sacerdotal à plusieurs endroits, notamment à la paroisse St-Christophe d'Arthabaska et à celle de Notre-Dame de Québec. La dépouille mortelle sera exposée à la Résidence des prêtres du Séminaire de Québec, 1, rue des Remparts, le vendredi 20 janvier, de 19 heures à 22 heures, et à partir de 9 heures le jour des funérailles. Stationnement dans le jardin du Séminaire, 20, rue Port-Dauphin. Un premier service funéraire sera célébré à la Cathédrale de Québec le samedi 21 janvier à 10 heures, et un second service sera célébré à 15 heures en l'église St-Christophe d'Arthabaska le même jour. L'inhumation se fera au cimetière d'Arthabaska. La direction des funérailles a été confiée à la Maison LEPINE-CLOUTIER LTÉE de Québec

DOYON (Marcel)



Au Centre hospitalier Robert Giffard, le 19 janvier 1995, à l'âge de 82 ans et 3 mois, est décédé M. Marcel Doyon, époux de feu dame Yvette Rousseau. Il demeurait à Boischatel. Le service sera chanté samedi le 21 janvier à 11h en l'église de Boischatel, où la famille recevra les condoléances 30 min. avant la cérémonie. Direction des funérailles F.X. BOUCHARD INC. 2258 av. Larue Courville

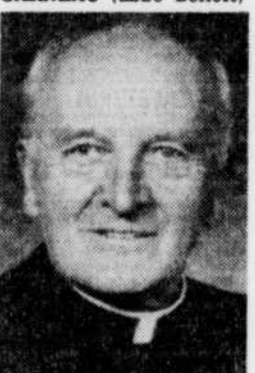
Il laissera dans le deuil, ses enfants et ses belles-filles: Normand (Michelle Demers), Sylvie, Daniel (Sylvie Poulin), ses petits-enfants: Amélie et Alexandre; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Rachel Doyon Tardif, Olivette Doyon Vézina, Jeannine Doyon Huot, Cécile Gignas Doyon, Marguerite Bédard Doyon, Mme Alice Trudelle, M. Maurice Rousseau, M. et Mme Alcide Rousseau, M. et Mme Charles-Hector

Rousseau, Mme Murielle Pigeon, ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Un gros remerciement au Centre hospitalier Robert Giffard, Département L4200 pour tous les bons soins obtenus durant toutes ces années. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Robert Giffard, 2601 de la Canardière, Beauport, Québec G1J 2G3. Pour renseignements: 663-9838.

FRENCH Lilianne Morgan — A l'Hôpital Général de Montréal, le 17 janvier 1995, à l'âge de 69 ans, est décédée Lilianne French Morgan, fille de feu Harold Hemly French et de feu dame Germaine Lefebvre, elle demeurait à Montréal. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium LEPINE-CLOUTIER LTÉE 715, rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 21 janvier 1995 à 11h, en l'église St-Patrick, 1145, de Salaberry (Québec) où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laissera dans le deuil, sa tante: Mme Marcelle L. Esnoff; son cousin: Michel Lavoie (Denyse Ouellet); ses cousines: Hélène Lavoie (Raymond Gravel), Suzanne Lefebvre; sa petite cousine Nathalie Gravel; ainsi que plusieurs autres parents et amis. Pour renseignements: 529-3371

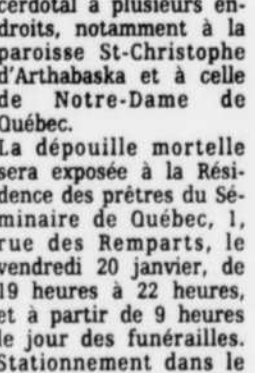
GARNEAU (abbé Benoit)



Au CHUL, le 18 janvier 1995, à l'âge de 85 ans et 1 mois, est décédé M. Jules Hallé, époux de dame Rollande Huot. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Claude Marcoux Ltée
 2100, Chemin Du Sault
 St-Romuald

HAMEL (Marguerite Hochu)



Au centre d'accueil Maizerets, le 15 janvier 1995, est décédée dame Marguerite Hochu, épouse de feu M. Alfred Hamel, conjointe de M. Armand Racine. Elle demeurait à l'Ancestral-Lorette. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium du cimetière St-Charles. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 21 janvier à 14h, en l'église St-François d'Assise, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie sous la direction de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec

Elle laissera dans le deuil, outre son conjoint, ses enfants: Jean-Marc (Muriel Morissette), Christiane (Jean Blais); ses petits-enfants: Diane et Martine et un arrière-petit-enfant, ainsi que

GERMAIN (Germain) — A la résidence Le Sommet de Donnacona, le 16 janvier 1995, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Germain Germain, époux de feu dame Julia McCarthy. Il demeurait autrefois à St-Basile, Cte Portneuf. M. Germain ne sera pas exposé. Un service religieux sera chanté en présence des cendres, le samedi 21 janvier à 14h, en l'église de St-Basile et de la au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie religieuse, sous la direction de la résidence funéraire L. Leclerc et Fils Ltée St-Basile

Il laissera dans le deuil ses frères et sœurs, M. et Mme Rosaire Germain (Lauretta Simard), M. et Mme Raymond Germain (Gisèle Julien), Mme Gergette Germain, Mme Jeanne Germain (M. Tony Durand), Mme Geneviève Germain; ses belles-sœurs, Mme Irène Cantin (feu M. Alexandre Germain), Mme Juliette Létourneau (feu M. Paul-Émile Germain), Mme Lucille Dussault (feu M. Louis-Antoine Germain), Mme Paulette Dussault (feu M. Robert Germain); ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Pour renseignements: 329-2222

HALLÉ (Jules)



Au CHUL, le 18 janvier 1995, à l'âge de 85 ans et 1 mois, est décédé M. Jules Hallé, époux de dame Rollande Huot. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Claude Marcoux Ltée
 2100, Chemin Du Sault
 St-Romuald

samedi à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 15h, en l'église de St-Romuald et de la au crématorium. Il laissera dans le deuil, outre son épouse, ses filles et ses gendres: Denise (Clément Leblanc), Hélène (Rodney Reid); ses petits-enfants: Elizabeth et Anne-Marie; son frère Georges (Cécile De Bellefeuille); ses beaux-frères et belles-sœurs: Claire et Benoit Cadoret, Germaine Hallé, Julieanne Hallé, Malcolm Slater; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et amis. Pour ceux qui le désirent que vos témoignages de sympathie se traduisent par un don à la Fondation du CHUL, 2705, boul. Laurier, Ste-Foy G1V 9Z9. La famille remercie tout spécialement le personnel du CHUL. Pour renseignements: 839-8823

HAMEL (Marguerite Hochu)



Au centre d'accueil Maizerets, le 15 janvier 1995, est décédée dame Marguerite Hochu, épouse de feu M. Alfred Hamel, conjointe de M. Armand Racine. Elle demeurait à l'Ancestral-Lorette. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium du cimetière St-Charles. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 21 janvier à 14h, en l'église St-François d'Assise, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie sous la direction de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8e Rue Québec

Elle laissera dans le deuil, outre son conjoint, ses enfants: Jean-Marc (Muriel Morissette), Christiane (Jean Blais); ses petits-enfants: Diane et Martine et un arrière-petit-enfant, ainsi que

plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 525-6044

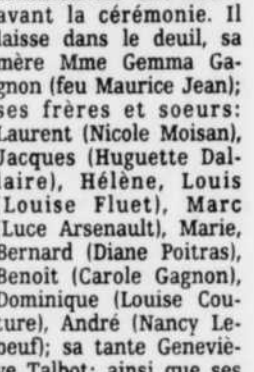
JEAN (Simon)



Au CHUL, le 13 janvier 1995, à l'âge de 36 ans et 7 mois, est décédé monsieur Simon Jean, il demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium LEPINE-CLOUTIER LTÉE 715, rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 21 janvier 1995 à 14h, en l'église St-Denis, 1100, route de l'Eglise, Ste-Foy et de la au cimetière Belmont. La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laissera dans le deuil, sa mère Mme Emma Gagnon (feu Maurice Jean); ses frères et sœurs: Laurent (Nicole Moisan), Jacques (Huguette Dallaire), Hélène, Louis (Louise Fluet), Marc (Lucie Arsenault), Marie, Bernard (Diane Poitras), Benoît (Carole Gagnon), Dominique (Louise Couture), André (Nancy Lebeuf); sa tante Geneviève Talbot; ainsi que ses 23 neveux, nièces et plusieurs cousins, cousines. Un merci spécial à tout le personnel du 21ème sud-ouest du CHUL pour les soins extraordinaires prodigués à Simon. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du CHUL, 2705, boul. Laurier, Ste-Foy (Québec) G1V 4G2, tél.: 656-4141. Pour renseignements: 529-3371

JUNEAU (Cécile Martineau)



Le vendredi 20 janvier à compter de 10h, samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 11h, en l'église de St-Anastasia de Lyster et de la au cimetière paroissial. Pour renseignements: (819)389-5943

LANGLOIS (Egide) — A Rivière-du-Loup, le 18 janvier 1995, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Egide Langlois, responsable à la Bibliothèque Française Bédard, fils de dame Aurèle Poitras et de Paul-Émile Langlois. Il demeurait rue Desjardins à Rivière-du-Loup. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Gilles Bernier Inc
 226 rue Lafontaine
 Rivière-du-Loup

samedi de 12h30 à 11h50. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 14h, en l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup et de la au columbarium

Gilles Bernier Inc
 226 rue Lafontaine
 Rivière-du-Loup

Il laissera dans le deuil, outre ses parents, ses oncles, tantes, cousins, cousines et amis. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association canadienne du cancer. Cartes disponibles au salon. Pour renseignements: 418-862-2751

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
 280, 8e Rue
 Québec

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 11h, en l'église St-François d'Assise et de la au cimetière St-Charles. Elle laissera dans le deuil ses enfants: Yolande, Roger (Lucille Genois), Lucille, Jean-Marc (Armande Chabot), Denise (Robert Denis), Hélène; ses sœurs: Marguerite Martineau Paquet, Marcelle Martineau St-Pierre, ainsi que ses 17 petits-enfants, 21 arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 525-6044

LABBÉ (Roméo)



A l'hôpital du Christ-Roi, le 19 janvier 1995, à l'âge de 86 ans est décédé monsieur Roméo Labbé, époux de feu dame Isabelle Donahue. Il demeurait à l'Ancestral-Lorette, autrefois à Percé. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Falardeau Bédard
 Roy Enr.
 1547, rue Notre-Dame
 L'Ancestral-Lorette

vendredi de 19 h 00 à 22 h 00, samedi de 11 h 00 à 12 h 15. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier 1995 à 12 h 30 en l'église Notre-Dame de l'Annonciation, 1625, rue Notre-Dame, L'Ancestral-Lorette et de la au cimetière paroissial.

Il laissera dans le deuil, ses enfants: Armand (son amie, Carole Juaneau), Réal (Marguerite Sinclair), ses petits-enfants: Jérôme, Sébastien, Antonio, Marie-Pier, Marie-Hélène, ses frères et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, cousins, cousines et amis.

Remerciement spécial au personnel du 3^e étage de l'hôpital Christ-Roi et au Dr Pierre Gallagher ainsi qu'au personnel et aux amis du Pavillon des Mille-Flours de l'Ancestral-Lorette.

Que vos marques de condoléances se traduisent par un don à la Fondation de l'hôpital Christ-Roi, 300, boul. Wilfrid-Hamel, Ville-Vanier, G1M 2R9, tél.: 682-1759.

Pour renseignements
 842-3737

LANDRY (Francine) — A sa résidence de Lyster, le 17 janvier 1995, entourée de l'amour des siens, s'est éteinte dans la douceur Francine Landry, à l'âge de 48 ans et 9 mois, épouse de Gérard Dubé et mère de Isabelle. Elle laissera dans le deuil, outre son époux et sa fille, sa sœur Louise (Jean-Marc Roy); ses beaux-frères et belles-sœurs: Carmen (Magella Boissonneault), Jean-Paul (Lise Archibald), Lise (Sylvain Beaudoin), Jacques, Francine (Paul Bernard), François (Johanne Beauchêne), Pierre (Marie Champagne), Marc (Linda Parent); plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, oncles, tantes et amis, ainsi que ses collègues de travail. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

A. Couture & Fils Inc
 3005, Bécancourt
 Lyster

le vendredi 20 janvier à compter de 10h, samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 11h, en l'église de St-Anastasia de Lyster et de la au cimetière paroissial. Pour renseignements: (819)389-5943

LANGLOIS (Egide) — A Rivière-du-Loup, le 18 janvier 1995, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Egide Langlois, responsable à la Bibliothèque Française Bédard, fils de dame Aurèle Poitras et de Paul-Émile Langlois. Il demeurait rue Desjardins à Rivière-du-Loup. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire

Gilles Bernier Inc
 226 rue Lafontaine
 Rivière-du-Loup

samedi de 12h30 à 11h50. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 14h, en l'église St-Patrice de Rivière-du-Loup et de la au columbarium

Il laissera dans le deuil, outre ses parents, ses oncles, tantes, cousins, cousines et amis. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association canadienne du cancer. Cartes disponibles au salon. Pour renseignements: 418-862-2751

Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse
 280, 8e Rue
 Québec

vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier à 11h, en l'église St-François d'Assise et de la au cimetière St-Charles. Elle laissera dans le deuil ses enfants: Yolande, Roger (Lucille Genois), Lucille, Jean-Marc (Armande Chabot), Denise (Robert Denis), Hélène; ses sœurs: Marguerite Martineau Paquet, Marcelle Martineau St-Pierre, ainsi que ses 17 petits-enfants, 21 arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 525-6044

LABBÉ (Roméo)



A l'hôpital du Christ-Roi

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

705 AVIS DE DÉCÈS

Laurie (G. Garvin)



Subitement, le 17 janvier 1995, à l'âge de 68 ans, est décédé Garvin Laurie, époux de feu Yvette Boudreau, il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium LEPINE-CLOUTIER LTÉE 1025, route de l'Eglise Ste-Foy.

jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 12h à 14h. Le service religieux sera célébré le vendredi 20 janvier 1995 à 14h30, en l'église St-Michel, 1800, chemin St-Louis, Sillery et de la au cimetière Mount Hermon. Il laisse dans le deuil, ses fils: Douglas (Johan Thompson), Michael (Marie Blouin), Bruce (Diane Goulet); sa compagne Mme Margot Gagnon; ses petits-enfants: Drew, Cameron, Justine; ses frères: Benson (Helen Lavallée) de Peterborough, Rodney (Ann) de Halifax, Ian (Marthe) de Montréal; ses belles-sœurs et beaux-frères: Pierrette et Rock Boudreau, Annette et Cécile Boudreau; ainsi que ses neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux amis, amies. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Québec High School Alumni Foundation, 945, avenue Belvédère, Québec (Québec) G1S 3G2. Pour renseignements: 529-3371.

LEFEBVRE (Diane Duchesneau)



A l'Hôpital St-François d'Assise, le 15 janvier 1995 à l'âge de 77 ans, est décédée dame Diane Duchesneau, épouse de feu M. Gérard Lefebvre. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté, en présence du corps, le samedi 21 janvier à 11h, en l'église St-Albert Le Grand, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie et de la au crématorium du cimetière St-Charles, sous la direction de la

Coopérative Funéraire de l'Anse

280, Be Rue Québec

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Marielle (feu Ronald Dufresne), Jean-Yves (Lorraine Rousseau), Jocelyne (Michel Brassard); ses petits-enfants: Line, Renée, Stéphane, Vanessa, Mélanie; ses arrière-petits-enfants: Jonathan, Stéphanie, Christina et Frédéric; ainsi que des neveux, nièces et amies. Compenser l'envoi de fleurs par des messes ou des dons à la Maison Michel Sarrazin, 2101 ch. St-Louis, Sillery, G1T 1P5. Pour renseignements: 525-6044

LE MAY (E. Bert c.m.a.)

— A Québec, le 18 janvier 1995, à l'âge de 68 ans, est décédé Monsieur E. Bert Le May, époux de dame Louise Fortier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Mark (Sandra Shee), Alix; son petit-fils Keith-Andrew Shee Le May; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Thérèse (feu Jules Lavioie), Jeanne-D'Arc (feu Walter Warren), Robert (Pauline Paquet), Pamphile (Marie Dory), Edith, Jean Fortier (Georgette Lafleur), Marthe Fortier (Viateur Thériault), Paul Fortier (Véronique Bilodeau), Marc Fortier (Renée Carrette) et de nombreux neveux et nièces. La famille recevra les condoléances à la

Coopérative funéraire DU PLATEAU

693, Nérée-Tremblay

Ste-Foy

le samedi 21 janvier de 12h30 à 14h30. Le service religieux sera chanté en l'église St-Charles-Garnier à 15h et l'inhumation se fera au cimetière Mount Hermon. Toute marque de sympathie est laissée à la discrétion des donateurs. Pour renseignements 688-2411

PAQUET (Yvette Duplain)



Au C.H.U.L., le 17 janvier 1995, à l'âge de 81 ans, est décédée dame Yvette Paquet, épouse de feu Georges Paquet. Elle demeurait à l'ancienne-Lorette. Le service religieux sera célébré, en présence du corps, le samedi 21 janvier à 11h30, en l'église Notre-Dame-de-L'Annonciation de l'ancienne-Lorette et de la au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Louise (Paul-André Tremblay), Johanne; sa belle-fille Suzanne Landry (feu Herman Paquet); ses petits-enfants, Barbara et Sandra; ses arrière-petits-enfants; sa sœur Fernande Duplain (feu Joseph Leprie); ses belles-sœurs Cécile Paquet (feu Émile Grosjean), Germaine Robitaille (feu Paul Paquet), Bertha Arteau (feu Arthur Paquet), Léona Baillargeon (feu Maurice Duplain); ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction a été confiée à la maison funéraire

Sylvio Marceau Inc.

224, ouest St-Vallier Québec

Pour renseignements 522-5212

PILOTE (Gérald) — A St-

Emile le 14 janvier 95 à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gérald Pilote, ex-époux de Dame Margolaine Lamontagne. Il demeurait à St-Emile. La famille recevra les condoléances à l'église une heure avant la cérémonie religieuse qui aura lieu de le samedi 21 janvier à 14h en l'église St-Emile sous la direction de la résidence funéraire

Sylvio Marceau inc.

224, ouest St-Vallier Québec

Il laisse dans le deuil son ex-épouse, ses enfants, Cynthia et Sylvain, ses frères, Claude (Lise Brousseau), Clément (Sylvie Lévesque), sa belle-sœur, Mireille Lamontagne (Jean-Pil Proulx), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et amies. S.V.P. compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Canadienne Réves d'Enfants, 925 rue Newton, Suite 211, Québec G1P 4M2

Pour renseignements 522-5212

RIVARD (Alma Pelletier)

— A l'hôpital Notre-Dame de Fatima, La Pocatière, le 16 janvier 1995, à l'âge de 83 ans et 8 mois, est décédée dame Alma Pelletier, épouse de feu M. Adélaïde Rivard. Elle demeurait à St-Pascal de Kamouraska. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Daniel Caron 353 av. Chapleau St-Pascal

samedi de 9h à 10h50.

Le service religieux sera célébré le samedi, 21 janvier, à 11h, en l'église de St-Pascal suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise (Alphonse Lévesque), Claude (Pierrette Desjardins), Jean-Charles (Marie Parent), Pierre (Yolande Samson), Lucie, Simon (Marielle Laplante), Margot (Adrien Lajoie), ses petits-enfants, son arrière-petit-fils, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 418-492-2222, fax: 418-492-9625.

ROBITAILLE (Simon) — A Ste-Foy, le 12 janvier 1995, à l'âge de 17 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Si-

mon Robitaille.

Selon ses volontés, il a été confié au crématorium

LEPINE-CLOUTIER LTÉE

715 rue St-Vallier est Québec

Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 21 janvier à 14h30 en l'église St-Louis de France, 1576, Route de l'Eglise, Ste-Foy, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son père: Henri Robitaille (sa conjointe Diana Maltais); sa sœur: Manon (son conjoint Mario Tremblay); ses oncles et tantes: Hilaire Robitaille (Gertrude Plamondon), Michel Robitaille (Lise Plamondon), Diane Robitaille (Nick Casvaneau), Pauline Robitaille (Maurice Tessier), Pierre Bossinot (Andrée Bédard), Marcel Michaud (Hélène Dorion), Denise Bossinot (Michel Blouin), Diane Nolin (Denis Guérin), Chantale Bossinot (Pierre Larouche), ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis.

Pour renseignements 529-3371

RODRIGUE (Ghislaine)



Au Centre hospitalier St-Jean-Eudes, le 16 janvier 1995, à l'âge de 44 ans, est décédée dame Ghislaine Rodrigue, conjointe de Daniel Lavoie, elle demeurait à Charlesbourg. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium

LEPINE-CLOUTIER LTÉE

715, rue St-Vallier Est Québec

Un service sera chanté en présence des cendres, le samedi 21 janvier 1995 à 14h, en l'église St-Mathias de Cabano, 18, rue St-Philippe, Cabano, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son conjoint, ses enfants: Yannick et Jérôme; ses parents: M. Raymond Rodrigue, Mme Laurence Doyon; ses frères: Mario, Reynald (Christiane); ainsi que sa belle-mère, ses beaux-frères et belles-sœurs, ses oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines et amies. Un merci spécial à tout le personnel traitant du Centre hospitalier St-Jean-Eudes. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au comité des résidents du Centre hospitalier St-Jean-Eudes, 6000, 3ième avenue Ouest, Charlesbourg G1H 7J5, tél.: 627-1124.

Pour renseignements 529-3371, 1-800-463-5308.

THIBAUT (Robert) — A

Alban, le 15 janvier 1995, à l'âge de 53 ans, est décédé subitement M. Robert Thibault, fils de René Thibault et de Yvette Boivin. Outre ses parents, il laisse dans le deuil, ses filles: Suzanne et Sylvie; sa conjointe Lise Laurin, ainsi que Amélie et Frédéric; ses frères et sœurs: Gérard, Léo, Églantine, Benoît, Nicole, Jules, Jacques et Daniel, ses petits-enfants: Philippe, Alexandra et Camille; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, parents et amis. Il a été confié au crématorium

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Alfred Dallaire Inc.

2159, boul. St-Martin E. Duvernay, Laval

Il sera exposé à la chapelle, le samedi 21 janvier 1995 de 10h à 13h. Une cérémonie religieuse suivra immédiatement. Une messe sera également célébrée à l'église Ste-Lucie d'Alban à 14h. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

725 MESSES ANNIVERSAIRES

BOUCHER (Gérard)



Le samedi 21 janvier 1995 à 16h, en l'église de Beupré, sera célébré le service anniversaire à la mémoire de M. Gérard Boucher, époux de dame Hélène Poulin. Merci aux parents et amis qui se joindront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

BOUCHER (Claire) — Le

samedi 21 janvier 1995 à 16h30 en l'église Ste-Odile sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de dame Claire Boucher. Merci aux parents et amies qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

PERUSSE (Rita Long-champ)

— Le samedi 21

janvier 1995, à 16h, en l'église St-Antoine de Bienville, sera célébrée une messe anniversaire à la mémoire de Mme Rita L. Perusse. Merci aux parents et amis qui s'uniront à la famille pour cette célébration.

ROBITAILLE (Cécile Carrier)



Chère Cécile. Déjà un an que tu nous as quittés. Ta présence chaleureuse nous manque. Là où tu es, continue de veiller sur tous ceux que tu aimes et qui t'aiment toujours.

Rachel, Claudine, Marcel

Une messe anniversaire sera célébrée le samedi, 21 janvier 1995, à 16h, en l'église St-Ignace de Loyola, Giffard. Parents et amis sont invités à se joindre à nous.

SANFAÇON (Marie-Ange)

— Le dimanche 22 janvier 1995 à 10h30, une messe anniversaire sera célébrée en l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg, en mémoire de dame Marie-Ange Sanfaçon. Merci à tous ceux qui s'uniront à nous pour cette célébration.

740 FAVEURS OBTENUES

Merci mon Dieu. Dites 9 fois par jour 'Je vous Salue Marie', durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ème jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu! C'est incroyable mais vrai. D.R.

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.M.

765 MONUMENTS

THÉRIAU & FILS 716, Terre Avenue, Québec 524-1561

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page.

647-33

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL

Indice des valeurs industrielles:
2011,80 en baisse de 16,42. Volume
des transactions : 8,9 millions d'actions.
Titres en hausse : 105.
Titres en baisse : 181.
Inchangés 132.

XXM

2011,80

-16,42

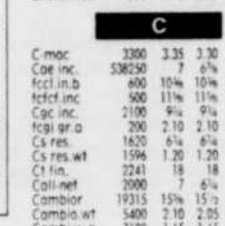
Tendances des 10 derniers jours



Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm. Chang.
A et B				
Abi. com.	5000	145	145	+3
Acc. tel.	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3
Alcan	1000	130	130	+3

Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1

Tendances des 10 derniers jours



Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1
Banque	2024	25	25	+1

L'ÉCONOMIE

Explication des codes Montréal / Toronto - La valeur des titres est exprimée en cents sauf lorsque précède d'un \$, A et B =

différentient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, p ou = actions assujetties à des règlements, r = action

ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne, pr = privilégiées, r = actions privilégiées dernier dividende pas

encore versé, u = unités de capital-actions V = dividende variable, z = lot brisé, W ou W = Bon de souscription (warrant).

Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4

H & J

Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4

H & J

Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4
Mark	900	60	60	+4

H & J

EN UN CLIN D'OEIL

■ Un concours pour trouver des solutions

QUÉBEC — La jeune Chambre de commerce du Québec métro et la Banque Nationale lancent un concours pour aider le ministre des Finances Paul Martin à trouver des solutions aux problèmes financiers du Canada. Les propositions recueillies seront soumises à un jury et les meilleures d'entre elles feront l'objet d'une discussion lors d'un forum qui aura lieu le 6 février. Les solutions retenues seront incluses dans le mémoire que la jeune chambre soumettra aux trois paliers de gouvernements.

■ Biron au conseil de la Caisse de dépôt

QUÉBEC — Le premier ministre Jacques Parizeau vient de nommer Rodrigue Biron au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Un souverainiste convaincu, M. Biron a été ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec de 1981 à 1985.

■ Emprunt du Québec en marks allemands

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Finances Jean Campeau a annoncé hier le lancement d'une émission d'obligations de 1 milliard de marks allemands. Il s'agit d'une émission à taux flottant sur la base du taux LIBOR-DM à trois mois, plus un écart de 25 points de base. L'échéance est de cinq ans. Cette émission est souscrite par un groupe de banques et courtiers internationaux dirigé par la banque allemande Commerzbank et le courtier américain Merrill Lynch. Il s'agit d'une transaction distribuée simultanément sur les marchés européen, asiatique et nord-américain, ce qui constitue une première pour le Québec dans cette devise. Le ministre a aussi annoncé qu'à la suite de cette émission, d'un montant équivalent à environ 925 millions \$ CAN, le programme d'emprunts que se devait de réaliser le gouvernement du Québec pour l'année 1994-1995 est complété.

■ Placement complété pour Labopharm

SAINT-THÉRÈSE (PC) — L'entreprise pharmaceutique Labopharm inc. a annoncé hier avoir complété un placement privé de 6 millions \$ réalisé par l'émission d'actions ordinaires auprès d'investisseurs institutionnels. Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a investi 2 millions \$ et son fonds associé Biocapital a également investi 750 000 \$. Le financement a été complété par la société Innovatech du Grand Montréal et des investisseurs privés. Labopharm a aussi acquis de deux universités québécoises les droits relatifs à une nouvelle technologie dans le domaine de la libération des médicaments. L'entreprise s'est également portée acquéreur du laboratoire d'analyse Analox inc., ce qui lui permettra de procéder à des études de formulation pharmaceutique. Un brevet canadien a été émis pour cette nouvelle technologie et Labopharm obtiendra bientôt les brevets américains et internationaux nécessaires pour son utilisation et sa commercialisation.

■ Trois Regional Jet de plus

TORONTO (PC) — La compagnie européenne d'aviation régionale Brit Air, de Morlaix, en France, a annoncé hier avoir passé une commande pour trois autres Regional Jet de Canadair à la Division avions régionaux de Bombardier. Brit Air avait initialement annoncé une commande de trois Regional Jet de Canadair en octobre dernier. Les appareils seront livrés entre juin 1995 et la fin de 1996. Cette commande supplémentaire porte à 104 le nombre d'appareils figurant sur le carnet de commandes : 52 commandes fermes en attente et 52 avions déjà livrés.

■ Hausse chez Astral Communications

MONTREAL (PC) — Astral Communications inc. a annoncé hier une hausse significative de ses produits et une croissance soutenue de ses bénéfices et de ses fonds autogénérés pour son premier trimestre terminé le 30 novembre 1994. En atteignant 6,1 millions \$, les fonds autogénérés du trimestre ont montré une croissance de 25 % comparativement à 4,9 millions \$ pour la même période l'an dernier. Le bénéfice d'exploitation ayant atteint 4 millions \$, il affiche une augmentation de 14 % par rapport aux 3,5 millions \$ déclarés lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice net a été de 1,8 million, une amélioration de 22 % par rapport à 1,5 million \$ pour les trois premiers mois l'année passée.

■ Augmentation chez DMR

MONTREAL (PC) — Le Groupe DMR a déclaré hier un bénéfice net de 1 488 000 \$ pour le second trimestre terminé le 30 novembre dernier, soit une augmentation de 78 % par rapport aux 834 000 \$ réalisés à la même période de l'exercice précédent. Les revenus nets, à 73 660 000 \$, se sont améliorés de 18 % par rapport aux 62 278 000 \$ de l'an dernier, tandis que les revenus bruts se sont établis à 79 386 000 \$, une hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Si on analyse les résultats de l'entreprise par région, le Canada a enregistré une performance très solide et l'Europe a connu une amélioration marquée des revenus et du bénéfice d'exploitation. Dans la région Asie-Pacifique, DMR a obtenu de meilleurs résultats qu'au même trimestre un an plus tôt, qui avait été faible. Quant aux États-Unis, les revenus et le bénéfice d'exploitation ont été inférieurs à ceux de la même période de l'année dernière, même s'ils se sont améliorés considérablement par rapport au premier trimestre.

De la concurrence pour l'usine d'huile de beurre de Trois-Pistoles

NOTRE-DAME-DES-NEIGES — Le projet de 15 millions \$ d'usine d'huile de beurre et de beurre réduit en cholestérol de la région de Trois-Pistoles pourrait avoir de la concurrence à moyen et à long terme.

par CARL THÉRIAULT
collaboration spéciale

Une équipe de chercheurs de l'université Laval à Québec dont le professeur Armand Boudreau du département des sciences et technologie des aliments travaille à la mise au point d'un autre technologie de fractionnement de l'huile de beurre.

Il n'a toutefois pas voulu identifier le commanditaire qui œuvre dans le domaine agro-alimentaire, ni dire en quoi le procédé, actuellement à l'étape de la recherche, pourrait être supérieur à celui du groupe allemand Hoche qui a été

mis au point en Belgique. Des recherches qui se poursuivront jusqu'au printemps 1996.

L'expert a fait observer au SOLEIL que les produits réduits en cholestérol rencontrent des succès très variables dépendamment des marchés. «Aujourd'hui pour enlever le cholestérol du beurre, à peu près toutes les compagnies savent quoi faire pour y arriver», a-t-il ajouté.

Le projet d'usine d'huile de beurre de Notre-Dame-des-Neiges, près de Trois-Pistoles, est toujours en attente d'un feu vert du gouvernement. L'objectif de la campagne de financement de plus de 2 mil-

lions \$ n'a pas encore été atteint, certains investisseurs, affirment les promoteurs, attendant avant de verser leurs contributions une approbation du Conseil du Trésor du gouvernement du Québec.

Rencontre

Au cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le dossier est toujours considéré incomplet même si les promoteurs de Trois-Pistoles rencontrent cet après-midi de membres du cabinet du premier ministre, Jacques Parizeau.

L'attaché de presse du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Marcel Landry, Serge Dunn, a souligné au SOLEIL que Québec veut d'abord savoir quelle sera la participation finan-

cière réelle du groupe allemand Hoche — détenteur de la technologie — avant d'aller plus loin. «Il y a des animateurs-promoteurs dans ce projet mais pas de promoteurs-opérateurs», a-t-il aussi ajouté.

Pas inquiet

L'un des porte-parole des promoteurs, le maire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges, Jacques Gohier, déclare ne pas être inquiet des recherches effectuées par des concurrents, ni des délais qui prolongent dans ce projet.

Il reconnaît que le dossier avec les Allemands n'est pas terminé et que la rencontre d'aujourd'hui à Québec devrait faire progresser le dossier afin que celui-ci puisse être présenté au conseil des ministres avant l'étape ultime du Conseil du Trésor.

Trafic record au port de Montréal en 1994

MONTREAL — Pour la dernière année, le port de Montréal affiche un trafic record de 7,1 millions de tonnes de marchandises diverses en conteneurs, une hausse de 18,9 % par rapport à l'année précédente.

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

C'est ce qu'a annoncé le président-directeur général du port de Montréal, Dominic J. Taddeo, hier, en conférence de presse.

«Le port de Montréal est plus que jamais le principal port à conteneurs au Canada et, pour le marché de l'Atlantique Nord, il manutentionne plus de marchandises diverses en conteneurs que tout autre port de la côte est nord-américaine», a précisé M. Taddeo.

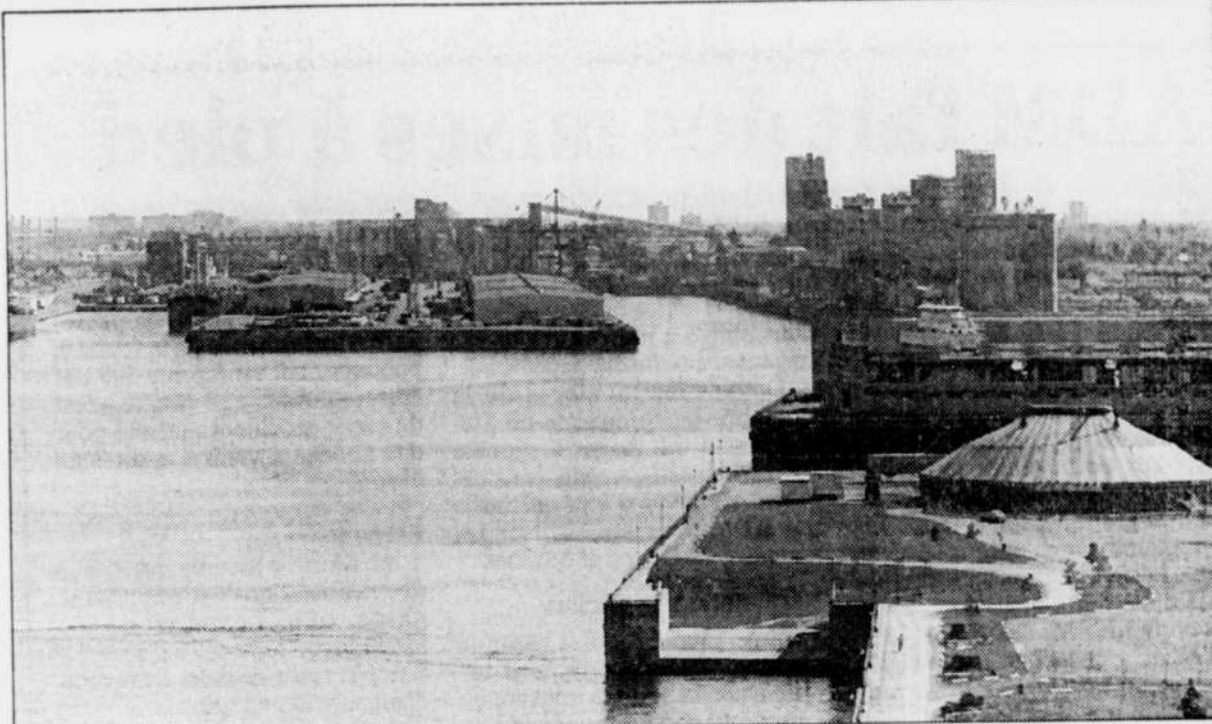
«Les conteneurs, c'est international. On continue à croître nos parts de marché et à pénétrer dans les marchés de l'Ontario et des États-Unis aux dépens de ports comme Halifax, New York, Baltimore, Hampton Roads et Philadelphie.

«Du trafic conteneurisé, la moitié des marchandises qui viennent au port de Montréal est destinée aux États-Unis, 25 % à l'Ontario et au reste du Canada et 25 % à Montréal et la région de Québec. Le port de Montréal est vraiment un grand port international», a-t-il poursuivi.

Comparaison

En comparaison, le port d'Halifax a manutentionné environ 2,5 tonnes de marchandises en conteneurs alors que celui de Québec n'en manutentionne pas et se consacre à la marchandise en vrac, les grains plus particulièrement.

En regard de l'ensemble des marchandises manutentionnées, le port de Montréal a amélioré sa performance avec, à nouveau, plus de



Le port de Montréal se porte mieux que jamais

20 millions de tonnes, soit une hausse de 3,6 millions de tonnes par rapport à l'année précédente.

Ce sont surtout les produits pétroliers et les marchandises en conteneurs qui ont le plus contribué à la remontée du trafic total.

Pour l'année 1994, la Société du port de Montréal a enregistré des revenus d'exploitation de 56,8 millions \$ et un bénéfice net d'exploitation de 5,8 millions \$.

Depuis 1986, les frais d'administration et d'exploitation sont demeurés à environ 51 millions \$.

Le nombre d'employés est passé de 680 à 370 et les salaires sont gelés depuis trois ans.

Au cours des cinq prochaines années, M. Taddeo envisage des dépenses en immobilisations de 108 millions \$. Il s'agit en premier lieu de réaménager certaines installations comme des hangars et d'acquiescer d'autres terrains dans l'est de Montréal de façon à être en mesure de mettre en place, un jour, un quai à conteneurs, à Contrecoeur. Le pdg du port de Montréal s'attend à ce que la reprise écono-

mique continue de stimuler le trafic de toutes les catégories de marchandises au cours des prochaines années. Il prévoit que le trafic des conteneurs continuera de croître au cours des prochaines années.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **686-3270**

OU ECRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q. chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

SECRÉTAIRE ET HYGIÉNISTE DENTAIRE

avec expérience
15-20 heures/semaine

Envoyer C.V. à:
Clinique dentaire Bélanger Papin
912, Commercial, suite 2
Saint-Jean-Christophe
(Québec) G6Z 2E5

Dans le sillage des étoiles.

Fonds d'actions Altamira ★★★★★ Fonds de revenu Altamira ★★★★★ Fonds américain Sélect Altamira ★★★★★

Fonds de croissance Altamira ★★★★★ Fonds de revenu et de croissance Altamira ★★★★★

Cotes attribuées par le Financial Times au 17 décembre 1994*

Les Fonds Altamira ont la réputation de procurer des rendements constants au cours des années. Les commentateurs financiers et la presse des fonds communs de placement leur attribuent des cotes élevées, à preuve les cotes ci-dessus du Financial Times. *Ces évaluations sont basées sur le rendement annuel composé moyen de trois ans. Les fonds qui se classent parmi les premiers 5 % reçoivent cinq étoiles, ceux qui se classent parmi les premiers 20 % obtiennent quatre étoiles.

Appelez-nous dès aujourd'hui pour obtenir une trousse gratuite d'information sur les REÉR ou, si vous le désirez, demandez à l'un de nos spécialistes en REÉR de plus amples renseignements sur nos fonds communs de placement sans commission

REÉR Altamira
Au Québec, composez le 1-800-361-2354

Nous offrons aussi des ateliers gratuits dans le but de vous aider à planifier vos placements.

Les fonds communs de placement sont vendus uniquement par voie de prospectus. Le prospectus simplifié contient des renseignements importants que nous vous recommandons de lire attentivement avant de souscrire. La valeur des parts et le rendement des placements varieront. Les cotes du Financial Times peuvent varier tous les mois. Les fonds communs de placement Altamira ne comportent aucune commission; seuls des frais d'ouverture de compte uniques de 40 \$ s'appliquent.

70,20 \$ US

-0,16

383,30 \$ US

+1,00

6,963 \$

-0,045

Gordon Thiessen exige un budget vigoureux

MONTREAL — Seul un prochain budget fédéral comportant « des politiques vigoureuses et crédibles » pourra venir à bout rapidement des hauts taux d'intérêt en vigueur au pays, estime le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon G. Thiessen.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

« Le ratio de la dette sur le PIB augmente continuellement. Ce n'est pas une situation viable. Le gouvernement doit prendre des mesures », a fait valoir M. Thiessen, au cours d'une conférence de presse, tenue hier à Montréal. Le gouverneur de la Banque du Canada s'était adressé quelques minutes plus tôt aux membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

M. Thiessen pense qu'un bon budget fédéral en février pourrait avoir un effet lénifiant efficace auprès des investisseurs étrangers. « Je crois qu'un budget qui indique que la situation budgétaire va

s'améliorer très tôt, ça va calmer les marchés financiers », juge M. Thiessen.

Crise financière mise à part, le grand patron de la Banque du Canada rappelle que, fondamentalement, l'économie canadienne se porte bien. Gordon G. Thiessen fait référence en particulier à l'inflation qui est sous contrôle, aux gains de productivité réalisés par les entreprises canadiennes et à la politique monétaire de la banque centrale qui vise à assurer la stabilité des prix.

M. Thiessen s'est refusé à préciser les objectifs budgétaires que devrait se donner le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, pour apaiser la nervosité des investisseurs étrangers à l'égard de la



Gordon K. THIESSEN

situation financière canadienne. M. Thiessen fait remarquer que cela dépasserait son rôle de gouver-

neur de la banque centrale. Pour la même raison, il s'est gardé de dire si l'intention du gouvernement fédéral de réduire le déficit à l'équivalent de 3 % du PIB d'ici 1997 était suffisante ou non pour rassurer les marchés financiers.

Référendum

Gordon G. Thiessen est d'avis d'autre part que l'incertitude politique engendrée par le prochain référendum sur la souveraineté du Québec contribue à « accentuer » l'agitation des investisseurs étrangers.

Sur la prime de risque que doit assumer le gouvernement canadien sur les taux d'intérêt payés à ses prêteurs, M. Thiessen se dit incapable d'indiquer « quelle portion est attribuable aux problèmes fiscaux, et quelle autre est due à l'incertitude politique ».

M. Thiessen a par ailleurs réaffirmé la ferme volonté de son insti-

tution de poursuivre son contrôle étroit de l'inflation. Si la banque centrale devait favoriser une hausse des prix par une politique monétaire moins restrictive, raisonne-t-il, il s'en suivrait inévitablement une hausse des taux d'intérêt.

Inflation

À ceux qui prônent de soutenir plus mollement le dollar sur les marchés financiers pour détendre les taux d'intérêt, M. Thiessen répond que cette mesure engendrerait assurément de l'inflation, et par conséquent, une hausse subéquente des taux d'intérêt.

« En mettant résolument l'accent sur la stabilité des prix, la Banque du Canada fournit des balises importantes pour l'évolution future du dollar, et, ce faisant, permet aux taux d'intérêt d'être plus bas qu'ils ne le seraient autrement », avance M. Thiessen.

Un climat de faible inflation, ajoute Gordon G. Thiessen, a de plus pour effet de favoriser l'investissement des entreprises, qui réalisent ainsi des gains de productivité.

« Le taux d'inflation a descendu à 2 % ou moins au cours des trois dernières années, rappelle-t-il. Cela a encouragé les entreprises à mieux maîtriser leurs coûts et a rendu plus prévisible le contexte dans lequel elles doivent décider des investissements à faire pour accroître leur productivité ».

Au même moment, le dollar canadien poursuivait la lente descente aux enfers. À la fermeture des marchés hier, il avait encore perdu 0,16 ¢ par rapport à la devise américaine. En clôturant à 70,20 ¢ US, notre devise s'approche dangereusement du seuil psychologique de 70 ¢. En bas de ce chiffre, on peut craindre des mouvements inquiétants.

ADM fait des mises à pied

QUÉBEC — Contrairement à ce que dit son président, tout ne va pas pour le mieux chez Aéroports de Montréal, qui vient de faire 22 mises à pied et se prépare à un affrontement avec ses employés syndiqués.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Mercredi, alors que le président d'ADM, M. Jacques Auger, était à Ste-Foy pour vanter la performance des aéroports dont il assume la gestion depuis 1992, une vingtaine d'employés recevaient une lettre de congédiement effectif dans deux semaines, a fait savoir hier M. Jean Morin, de l'Alliance de la fonction publique.

Selon lui, ADM a l'intention de faire une centaine de mises à pied et se prépare à affronter une grève de ses pompiers en formant des briseurs de grève. « Ça va très mal chez ADM », a-t-il résumé.

La porte-parole de M. Auger, Mme Nathalie Hamel, a confirmé que des mises à pied avaient été faites, en dépit des surplus d'opération enregistrés par l'organisme. « Nous avons de bons surplus mais nous avons aussi un bail qui

nous oblige à réinvestir tous ces surplus », a-t-elle dit.

Devant les membres de la Chambre de commerce de Ste-Foy mardi, M. Auger a rappelé que des investissements considérables viennent d'être entrepris par ADM pour moderniser les aéroports de Dorval et Mirabel.

Négociations difficiles

Mme Hamel a aussi reconnu que les négociations pour les renouvellements de la convention collective des employés syndiqués étaient difficiles.

Les 450 employés sont regroupés dans quatre unités de négociation et une seule d'entre elles, celles des gestionnaires de premier niveau, a conclu une nouvelle entente.

Il s'agit du premier contrat de travail négocié par la nouvelle administration. Quand Transports Canada a cédé la gestion des aéroports à ADM en 1992, il

était prévu que les contrats de travail en cours restent en vigueur pendant deux ans.

Ces premières négociations augurent mal, selon le porte-parole de l'Alliance de la fonction publique, qui représente 300 des 450 employés. « Le risque, c'est de créer un climat malsain pour des années à venir », a dit Jean Morin.

Expérience

M. Morin a rappelé que l'issue des négociations est importante parce que l'expérience de Montréal se répètera à Québec, à Saint-Hubert et dans beaucoup d'autres villes au Canada.

Le président d'Aéroports de Montréal a déjà dit qu'il était intéressé à gérer d'autres aéroports, comme ceux de Saint-Hubert et de Québec.

Selon le représentant syndical, les discussions ont commencé le 2 avril 1993 et les parties sont en conciliation depuis trois mois.

Les pompiers, qui étaient 65 avant l'annonce des mises à pied, seront le premier syndicat à avoir le droit de grève.

Un nouveau sommet pour les exportations

OTTAWA (PC) — Les exportations, principal moteur de l'économie canadienne, ont atteint de nouveaux sommets, en novembre dernier.

Statistique Canada a signalé hier que les exportations ont atteint plus de 20 milliards \$, en novembre, contre 19,5 milliards le mois précédent.

Les gains à ce chapitre ont été obtenus dans le domaine de la machinerie, des voitures, des camions et de l'énergie. Il s'agissait d'un sixième mois consécutif où les exportations canadiennes atteignaient un nouveau plafond.

Quant aux importations, elles ont grimpé à 18 milliards \$, en novembre, contre 17,4 milliards en octobre, ce qui représente également un nouveau record.

Une grande partie de la croissance dans les importations s'est manifestée dans les pièces de voitures nécessaires aux usines d'assemblage canadiennes qui sont par ailleurs un des principaux leviers dans le domaine des exportations.

Surplus

L'agence fédérale a aussi précisé que le surplus des exportations sur les importations s'établissait à 2,1 milliards \$, soit le même niveau qu'en octobre.

L'agence souligne d'ailleurs que les exportations canadiennes suivent un mouvement à la hausse constant depuis maintenant 36 mois.

Les économistes estiment que le secteur des exportations sera le plus brillant de l'économie en cette période où le dollar ne cesse de fléchir et les taux d'intérêt de grimper. La faiblesse du dollar, en réalité, contribue à augmenter les exportations en rendant les produits canadiens moins coûteux en devises étrangères.

Dans un autre rapport encourageant publié hier par Statistique Canada, on note que les ventes des magasins à chaîne ont grimpé de 6,3 % à 2,2 milliards \$ en décembre.

Balance commerciale

novembre 1995

SURPLUS
2,1 milliards \$

IMPORTATIONS: 18 milliards \$
EXPORTATIONS: 20,1 milliards \$

Chiffres arrondis, désaisonnalisés

Source: Statistique Canada PC / LE SOLEIL

bre, comparativement à la période correspondante de 1993.

Les taux d'intérêt ont grimpé d'un point de pourcentage, au début de décembre, si bien que les dépenses à la consommation semblent avoir assez bien résisté à la morosité.

Aux États-Unis

Par ailleurs, le déficit commercial des États-Unis a atteint au mois de novembre 1994 le montant astronomique de 10,53 milliards \$, ce qui laisse redouter pour l'ensemble de l'année 1994 le pire résultat jamais enregistré aux États-Unis.

Selon les statistiques rendues publiées hier par le département du Commerce, le déficit des échanges de biens et services s'est aggravé de 4,3 % en novembre par rapport au mois précédent, alors que le montant des importations a une nouvelle fois battu son propre record pour le septième mois consécutif, soit 71,69 milliards \$.

Les exportations n'en sont pas moins elles aussi orientées à la hausse, en partie grâce à une progression des ventes dans le secteur de l'aéronautique civile. Elles ont atteint 61,16 milliards \$. Jusqu'à maintenant, le pire déficit commercial enregistré par les États-Unis s'élevait à 152,1 milliards \$.

Révision du taux d'intérêt sur les obligations

OTTAWA (PC) — L'évolution à la hausse des taux d'intérêt a forcé le gouvernement à réexaminer les taux d'intérêt offerts par ses obligations d'épargne du Canada.

Des représentants du gouvernement ont fait savoir hier que le rendement actuel de 5,75 % annuellement sera révisé et qu'une augmentation entrera en vigueur le 1er février.

Ottawa ne sait pas encore quel sera le nouveau taux, la défense du dollar ne lui permettant pas d'en décider tout de suite.

Mais le bureau du secrétaire d'État Doug Peters a indiqué que le nouveau taux sera annoncé officiellement d'ici le 27 janvier.

Garantie

Lorsque les dernières séries d'obligations d'épargne du Canada ont été mises en vente en novembre dernier, le ministère des Finances s'est donné la peine de garantir des taux minimums pour les deux années suivantes dans le but de concurrencer les dépôts à terme des institutions financières.

Au cours des dernières années, Ottawa a éprouvé des difficultés à écouler les obligations après en avoir vendu pour 17,4 milliards \$ en 1987, année où elles ont connu beaucoup de succès.

L'automne dernier, les ventes d'obligations d'épargne du Canada ont atteint 7,51 milliards \$ par rapport à 5,36 milliards \$ en 1993.



Le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie participait hier à l'inauguration du salon Le Monde des Affaires et du salon Épargne-Placements de Québec. En compagnie du président et éditeur du SOLEIL, M. Gilbert Lacasse il s'est arrêté devant le stand de la Bourse de Montréal qui occupe deux fois plus d'espace que l'an dernier dans la grande foire des produits financiers au Centre des Congrès de Québec jusqu'en fin de journée, dimanche.

Programme de garantie de prêt: 20 000 demandes d'information

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec a reçu 20 000 demandes d'information pour son programme de garantie de prêt et 814 prêts ont été accordés pour démarrer autant de nouvelles entreprises.

par LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre Daniel Paille de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, quand il a inauguré le 10e salon Le Monde des Affaires et le 14e salon de l'Épargne-placements.

Dès l'ouverture du salon du Monde des Affaires, le stand du MICST portant sur le démarrage d'entreprises était d'ailleurs l'un des plus fréquentés.

Et, selon le principal organisateur de l'événement, M. Serge Martin, les nouvelles entreprises occupent de plus en plus de place et offrent un éventail de possibilités beaucoup plus étendu dans ce salon où il constate aussi un retour

du secteur immobilier après trois ans de quasi-absence.

Plus nombreux

Du côté de l'épargne-placements, les exposants sont aussi plus nombreux ce qui prouve, affirme le porte-parole, malgré les mauvaises performances des marchés en 1994.

M. Martin attend entre 25 000 et 30 000 visiteurs d'ici dimanche soir, convaincu que les intéressés réalisent que le monde du placement n'est pas si simple et nécessite une mise à jour des connaissances en ce domaine.

Gala des 500

Par ailleurs, le Gala des 500 a souligné hier soir, en marge du salon Le Monde des Affaires, le

mérite des entreprises qui ont le plus contribué à la création d'emplois dans leur secteur respectif.

Le prix platine (toutes catégories) a été attribué à la compagnie Manac inc. de Saint-Georges-de-Beauce, qui a aussi reçu le prix or dans la catégorie industrielle pour laquelle ont également été honorés Prevost Car (argent) et Groupe Maax inc. (bronze).

Les autres lauréats sont, dans la catégorie haute technologie, Exfo (or), Aluminerie Laval (argent) et Lab-Volt Ltée (bronze); dans la catégorie nouvelle entreprise, en suivant le même ordre, Solaris Québec inc, Imprimerie Solisco et Éclairage Contraste; et dans la catégorie Exportation hors Québec, Rotobac, Pouliès Mask et Sous-traitance La Vallée inc.

Enfin, une mention spéciale a été décernée à Honco Inc. pour le maintien de l'emploi.



Le prix Platine (toutes catégories) du Gala des 500 relié au salon Le Monde des Affaires a été remis, hier, à la firme Manac inc. On voit ici son président et chef de la direction, M. Gaston Bureau avec M. Jacques Labrèche, vice-président pour la région métropolitaine de Québec de la Banque de Montréal et président d'honneur du gala.